



Rennes, le 29 octobre 2016

Objet : Elections, appel à candidature

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Conformément à nos statuts, l'ensemble des Administrateurs et le Président du Comité Départemental d'Ille et Vilaine est à renouveler pour la mandature à venir, les élections auront lieu lors du Congrès départemental qui se déroulera le 03 décembre 2016.

Les candidatures, qui devront impérativement respecter les critères d'éligibilité prévus par les statuts, seront à adresser au siège du comité **avant le 18 novembre 2016**, le cachet de la poste faisant foi.

Elles devront être établies sur papier libre, signées et comporter les renseignements suivants : Nom, Prénoms, date de naissance, adresse et mail, n° de téléphone (Fixe et Portable), profession, pour les retraités : ancienne activité, n° de licence et club d'appartenance, responsabilités actuelles comme dirigeant et un extrait casier judiciaire n°3 à demander sur le site internet : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>

Important : - Ne pourront être candidats que ceux dont la licence aura été enregistrée sous Geslico depuis plus de 6 mois. Un médecin devra préciser s'il est candidat à ce titre.

Il appartiendra aux candidats de s'assurer que leur candidature a bien été enregistrée, toutes celles qui seraient incomplètes ne seront pas prises en compte.

Nous vous remercions par avance de porter cette information à la connaissance de vos licenciés

En attendant le plaisir de vous rencontrer, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations amicales et sportives les meilleures

Le Président du Comité Départemental,
Anthony PASCUAL